



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2018-027

Objet :

Approbation du compte de gestion et du Compte Administratif 2017 de la commune.

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-huit et le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Étaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – BLANES Michel – COLOMBIER François - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry - DEBEAUCE Christine – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice - CABOCHE Chrystelle – NADAL Olivier – MATEO Amélie - DEJEAN Anne Marie – CONTRERAS Sylvie (à 18h35)

Pouvoirs : LABEUR Martine à VAILHE Bruno - LEROY Annie à FALZON Serge – DURAND Véronique à DEBEAUCE Christine - BIESSE Frédérique à SANCHEZ Marie-Hélène - BONNET Jean-Louis à SOREL Joëlle - PANTALEONE Alexandra à SOTO Jean-François - GOMEZ René à DEJEAN Anne-Marie - SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

Absents : MM. LECOMTE Olivier - EDMOND-MARIETTE Gérard

Convocation du 14 mars 2018

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Marcel CHRISTOL, adjoint délégué ayant exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la commune de l'exercice 2017,

les opérations de l'exercice 2017 font ressortir les résultats suivants :

Les résultats sont arrêtés comme suit :

INVESTISSEMENT	Prévues pour 2017	Réalisées en 2017
Dépenses d'investissement	4 195 128,39	2 345 745,68
Recettes d'investissement	4 195 128,39	2 809 596,65
Résultat d'investissement de l'exercice		463 850,97
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1 : - 591 540,97 €		-127 690,00

FONCTIONNEMENT	Prévues pour 2017	Réalisées en 2017
Dépenses de fonctionnement	6 779 278	6 262 254,80
Recettes de fonctionnement	6 779 278	7 059 763,11
Résultat de fonctionnement de l'exercice		797 508,31
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1 reporté : 0 €		797 508,31

Monsieur Olivier SERVEL, Adjoint délégué, propose aux membres du Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2017 et le Compte de Gestion de Monsieur le Trésorier Municipal.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par

26 voix POUR (unanimité)

Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

- ✓ **APPROUVE** le Compte de Gestion 2017 de Monsieur le Trésorier Municipal conformément au document joint en annexe.
- ✓ **ADOpte** le Compte Administratif 2017 de la commune.
- ✓ **DECLARE** toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Jean-François SOTO



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20180320-DEL2018-027-DE
Date de télétransmission : 27/03/2018
Date de réception préfecture : 27/03/2018